



**FEDERATION CGT DE LA SANTE
ET DE L'ACTION SOCIALE**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

**DE L'INTERSYNDICALE DES
MASSEURS-KINESITHERAPEUTES**

Les organisations représentant la masso-kinésithérapie ont pris connaissance du communiqué de presse des ministères du 25 février sur la réforme de la formation initiale de la profession.

Au vu du contenu de ce dernier, les organisations demandent à la ministre des affaires sociales et de la santé et à la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche d'organiser une réunion avec les 2 cabinets pour expliciter cette réforme avant que la profession reprenne le travail de réingénierie, dans le cadre d'un pilotage rénové associant conjointement les deux ministères.

La profession a la volonté d'aboutir dans les meilleurs délais mais également dans les meilleures conditions.

Montreuil, le 4 mars 2013

ALIZE,
CNKS,
CNOMK,
CGT,
FFMKR,
FNEK,
FO,
OK,
SNIFMK,
SNKS CFE-CGC
SNMKR,
UNAKAM,
UNSA.

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

273

Tél : 01.55.82.87.88

Fax : 01 48 57 56 22

E-Mail :
com@sante.cgt.fr